

Droit du sol, des racines médiévales

Nationalité. Régulièrement, les opinions s'agitent sur l'utilité ou non de limiter, voire supprimer, le *jus soli* au bénéfice du *jus sanguinis* (« droit du sang »). Souvent considéré comme récent, le premier remonte en réalité au Moyen Âge et se combine au second.

Depuis le 23 février 1515, tout enfant né d'un couple légitime étranger sur le sol de France n'est désormais plus considéré comme aubain [étranger], à condition d'y avoir toujours résidé. Le droit du sol est alors introduit dans le droit français. Tel est le contenu de l'arrêt rendu par le Parlement de Paris, cour qui exerce au nom du roi la justice souveraine, le plus souvent en appel. Il n'a pas été retrouvé dans les archives de cette institution à cette date, mais est connu grâce à Jean Papon, qui le cite dans un recueil d'arrêts. L'éminent juriste (1505-1590) a certainement vu la décision, mais a pu se tromper dans le report de sa date.

Il est fort difficile de dater l'apparition du mot « aubain ». Il n'en existe aucune trace avant le dernier quart du x^e siècle. Étymologiquement lié au terme

de « ban », le vocable intervient pour qualifier un individu étranger à l'espace sur lequel s'exerce la puissance de la seigneurie. Au début du XIII^e siècle, les juristes mettent en place un véritable « droit du sol ». Leur réflexion est d'abord nourrie par le système romain de l'*origo*, règle en vertu de laquelle un enfant suit l'origine de son père – et non son domicile. Mais les juristes se détachent de ce principe en attachant une importance nouvelle à la notion de domicile et développent l'idée selon laquelle chaque personne possède une origine « propre », distincte de l'*origo* paternelle.

Le fruit d'un long mûrissement juridique

Comme on le voit, l'arrêt de ce début de xvi^e siècle n'a pas surgi du néant. Il est le fruit d'un long mûrissement juridique, tandis que le Parlement de Paris est saisi régulièrement par des



plaignants qui contestent leur qualité d'aubain. Effectivement, le droit d'aubaine permet au roi de s'appropriier l'héritage de tout étranger qui meurt sans héritier français; un aubain ne peut donc pas succéder à ses parents. Mais ce droit est appliqué de manière de plus en plus modérée. C'est ainsi qu'un autre arrêt du 23 février 1518 permet à l'étranger qui meurt hors de France de laisser ses biens acquis dans le royaume en héritage à ses enfants nés en France. À tous ceux que la justice ne définit pas comme Français, le roi, depuis François I^{er}, a le pouvoir exclusif d'accorder des lettres de naturalité. Durant la seconde moitié du xvi^e siècle,

Français de quelle souche ?
Au Moyen Âge, on est aubain (étranger) ou régnicole (habitant naturel du royaume). *Fête de village*, par Pieter Stevens II (1594). Fondation Custodia.



Budget

S

aviez-vous que budget, ce mot qui fait grincer des dents la France entière et son Parlement, vient de l'ancien français *bougette*, une poche en cuir dans laquelle on mettait son argent ? Passé par l'Angleterre, il prend sa forme actuelle en 1764 pour désigner les finances annuelles publiques puis nous revient sous sa forme anglicisée.

Le concept n'a pourtant pas attendu le mot pour exister. Sous l'Ancien Régime, le budget de l'État et le Trésor royal – les revenus de l'impôt – sont liés. Celui-ci couvre les dépenses de la cour et celles de l'armée, de la voirie, des bâtiments du roi... les comptes sont rarement à l'équilibre et les Français croulent sous les impôts, comme le fait remarquer la jeune Marie-Antoinette, encore dauphine, dans une lettre à sa mère. La Révolution française invente le consentement à l'impôt : chaque citoyen participe au fonctionnement de la nation en votant à travers ses députés le budget de l'État. Pendant plus d'un siècle, le pourcentage des prélèvements est débattu, jusqu'à ce que l'impôt progressif s'impose en 1914.

En 1919, les finances, ravagées par l'effort de guerre, débouchent sur la création de la « direction du Budget et du Contrôle financier ». Cette institution donne son avis et rédige le budget annuel avant son vote à la Chambre des députés. La crise financière mondiale des années 1930 engendre de nouvelles institutions budgétaires : l'État veut désormais contrôler l'économie pour lui assurer une finalité sociale. Dès lors, la logique de l'État-providence, qui se nourrit aussi de la dette depuis les années Mitterrand, n'a de cesse d'alourdir la bureaucratie au profit d'une redistribution certes salubre mais à la gestion complexe. L'Histoire sait qu'il faudra un jour payer la facture. ☐



FINEARTS/PALEPHOTO

le lien de filiation permet à son tour de transmettre la qualité de Français, sans considération du lieu de naissance.

Né en France ou de parents français

En effet, un arrêt daté du 7 septembre 1576, toujours du même Parlement de Paris, proclame Française une fille née en Angleterre de deux parents français et lui accorde donc le droit de leur succéder. Marie Mabile, née en Angleterre, a épousé un Anglais. Elle descendait de parents huguenots qui s'étaient réfugiés dans ce pays. À la mort de son époux, elle revient en France, et manifeste son désir de retour. Quelques mois auparavant, un

édit royal du 14 mai 1576 reconnaissait comme natifs français les individus nés à l'étranger de parents ayant fui à cause des guerres de Religion.

En dépit de ces différents arrêts, il faut savoir que la jurisprudence du droit du sol ne s'impose que lentement et ne se généralise que tardivement. Le juriste Louis Le Caron, dit Charondas, le constate au début du XVII^e siècle : l'arrêt de 1515 est peu connu des praticiens. À la veille de la Révolution, est considéré comme Français celui qui réside en France, à condition qu'il soit né en France ou bien à l'étranger de parents français, ou bien encore s'il a été naturalisé. ☐ SYLVIE DAUBRESSE

« Un grand film » selon Trump

Cinéma. Naissance d'une nation, sorti en 1915, glorifie les valeurs du vieux Sud américain.

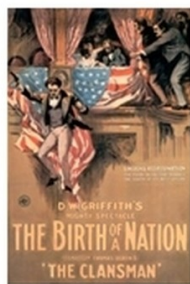
Ce film muet, œuvre majeure du cinéaste David W. Griffith, fils d'un ancien officier de l'armée confédérée, raconte l'histoire d'une famille sudiste victime de la guerre de Sécession et de ses conséquences. Tiré d'un roman de Thomas Dixon, *The Clansman*, il dépeint un Sud tombé aux mains des soldats du Nord, des ivrognes, des traîtres et des profiteurs en tout genre. Devenus libres, les Noirs prennent les traits de pillards et de violeurs assoiffés de sang, s'en prenant aux veuves et aux orphelins. Tels des héros romantiques, seuls les cavaliers du Ku Klux Klan parviennent à rétablir l'ordre, à châtier les coupables et à sauver les innocents de la dégénérescence générale.

Retour du Ku Klux Klan

Chef-d'œuvre du septième art et fleuron du cinéma raciste, le film évoque la grandeur perdue de la civilisation esclavagiste du Sud, et revisite un moment clé de l'histoire nationale du point de vue des vaincus. Au total, près de 50 millions d'Américains se déplacent dans les salles de cinéma pour voir et revoir le film: le premier blockbuster de l'histoire du cinéma américain! Dans le Sud, le



Racisme sur grand écran Le film célèbre les valeurs de la société sudiste et met en scène, dans des séquences caricaturales, des Noirs dépravés et violents. *Naissance d'une nation* (1915).



Plusieurs affiches furent éditées pour promouvoir le film de Griffith, dont une évoquant l'assassinat du président Lincoln.

triomphe est total et contribue à la renaissance de l'organisation suprémaciste blanche. Les spectateurs se lèvent durant la projection pour chanter *Dixie*, l'hymne officiel de la Confédération, les plus enthousiastes allant jusqu'à vider le contenu de leurs revolvers sur l'écran! Très attaché à ses racines virginiennes, le président Wilson en autorise la diffusion à la Maison-Blanche. Disciple du Ku Klux Klan, son successeur, Warren Harding, affiche un grand enthousiasme à la faveur du courant nationaliste, puritain et isolationniste qui traverse les États-Unis au début des années 1920. Il comble Griffith d'honneurs et l'invite souvent

à déjeuner pour évoquer les périls qui menacent, selon eux, les valeurs de l'Amérique. Plus récemment, lors des fêtes de Pâques en 2017, Donald Trump a, lui aussi, rendu hommage au premier grand succès de Hollywood en le faisant projeter sur la pelouse de la Maison-Blanche. Par bravade ou par inclination, il a pris ainsi le contre-pied de Barack Obama, qui, lui, avait fait le choix de recevoir des artistes noirs engagés dans la cause des minorités. «C'est un grand film sur notre grand pays, s'est-il justifié en conférence de presse, et une belle manière de célébrer notre héritage chrétien...» De quoi ravir le noyau dur de son électorat. **FARID AMEUR**

Apocalypse dans la Ville Lumière

Dans son numéro du 15 novembre 1925, *Le Petit Journal illustré* annonce à son lectorat une série d'entretiens à venir avec le fakir Fhaknya-Khan, homme extrêmement discret mais déjà bien connu des Parisiens pour ses capacités à prédire le futur. Cette proposition de la rédaction est issue du courrier des lecteurs, inquiets de l'avenir dans une période qu'ils qualifient de « troublée ». Le journal rend compte alors des prédictions du fakir. Le 22 novembre 1925, celui-ci présage la

destruction de Paris pour mars 1926 : une crue inédite inonderait toute la capitale en février, avant que la Seine ne s'assèche complètement au cours du mois suivant.

S'ensuivrait une succession de tremblements de terre détruisant de nombreux monuments, à l'image de la tour Eiffel s'écroulant sur le Champ-de-Mars, et laissant vivre « au plus » dix mille Parisiens sur les presque trois millions que compte la ville au début des années 1920. Le fakir Fhaknya-Khan pressent aussi la disparition de l'Angleterre et la découverte d'une mine d'or à Madagascar, avant



Dystopie En 1925, un fakir indien prédisait pour l'année suivante une capitale ravagée par une série de catastrophes naturelles.

d'être contraint par la Loge Blanche, centre initiatique de ses pratiques, de regagner l'Inde pour s'expliquer sur la parution de ses prédictions alarmantes dans la presse. Inutile donc, face aux

catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes que nous connaissons, d'espérer une nouvelle vague d'entretiens pour découvrir ce que nous réserve 2025...  THOMAS LIÉNARD

Bob Marley, icône du reggae, aurait eu 80 ans

Anniversaire. Né le 6 février 1945, Bob Marley incarne le reggae jamaïcain, genre musical qui puise son influence dans le rastafarisme. Ce mouvement religieux et social, apparu sur l'île dans les années



1930, considère l'Éthiopie comme patrie spirituelle – les couleurs du reggae reprennent celles du drapeau éthiopien – et l'empereur Haïlé Sélassié I^{er} (1892-1975) comme un messie. Bob Marley a puisé dans un discours prononcé par l'empereur en 1963 à l'Onu, l'un de ses titres les plus fameux (*War*, sorti en 1976). Haïlé Sélassié y appelait au désarmement et à la lutte contre les inégalités. Un vœu toujours d'actualité, alors que la France se rapproche géopolitiquement et culturellement d'Addis-Abeba, avec une visite du président Macron en décembre dernier et une aide à la transformation en musée de l'ancienne résidence impériale par l'Agence française de développement. Nul doute qu'une salle sera consacrée, dans le palais de l'empereur, au pape du reggae !  ROKIA CAMARA



THE NATIONAL ARCHIVES, KEVINCO WIKIMEDIA COMMONS

Yalta ou le mythe du partage du monde

Arrêt sur image. Il y a quatre-vingts ans, du 4 au 11 février 1945, Roosevelt, Churchill et Staline se rencontraient à Yalta, en Crimée (URSS). Le président américain et le Premier ministre britannique espéraient alors obtenir le soutien soviétique dans leur lutte commune contre le Japon, accélérer la fin du conflit et décider de l'avenir de l'Allemagne après sa défaite. Quant à Staline, il est en position de force : son armée est à moins de 100 km de Berlin et les Anglo-Saxons n'ont pas encore franchi le Rhin. Son objectif est d'obtenir la confirmation du projet de partage de l'Europe balkanique et danubienne, évoqué lors de sa rencontre avec Churchill à Moscou en octobre 1944. La conférence de Yalta n'aboutit pas au partage du monde entre les trois grandes puissances, comme cela est encore souvent affirmé. Le jugement porté par l'un des participants, Lord Ismay, futur secrétaire général de l'Otan, en résume la portée : « gastronomiquement agréable, socialement réussi, militairement inutile et politiquement déprimant... » **» VÉRONIQUE DUMAS**

Trois questions à Éric Baratay

Entretien. À l'occasion de la parution de son *Histoire animale du monde*, Éric Baratay, éminent spécialiste de l'histoire des animaux, qui en a supervisé la rédaction, nous livre le sens de cet ouvrage à l'ère du changement climatique et de ses conséquences...

HISTORIA – Quel est l'objet de cette étude et pouvez-vous nous donner quelques exemples des sujets abordés ?

Éric Baratay – C'est une histoire du monde du côté des animaux, le pendant d'un livre sorti chez Tallandier en 2023 – *Les Animaux dans l'Histoire* – qui évoquait la manière dont les humains traitaient les animaux. Ici, on inverse le propos : c'est l'histoire vécue par les animaux, comment ces derniers ont expérimenté les phénomènes humains (guerres, zoos...) mais aussi quel fut leur vécu à l'échelle géographique. On s'arrête sur l'itinéraire des oiseaux de compagnie au XVIII^e siècle, sur l'introduction de chevaux et de bovins par des missionnaires jésuites chez les indiens Guarani, sur le sort des chiens au Moyen Âge... Nous avons également travaillé sur les biographies d'animaux célèbres, comme Bucéphale, le cheval d'Alexandre le Grand, dont on raconte la jeunesse en Grèce antique, ou Meshie, une chimpanzé expatriée en Occident dans les années 1930.

Un livre qui trouve un écho particulier à l'heure du changement climatique...

En effet, c'est un facteur de bouleversement du comportement des animaux, qui doivent s'adapter à un environnement sujet à des perturbations très brutales. Par exemple, en Europe, chez les renards urbains qui investissent les villes depuis une trentaine d'années, on constate une modification du cerveau pour s'adapter à ce nouvel environnement, s'habituer à la ville et à la circulation, trouver de la nourriture...

Vous avez consacré une grande partie de votre carrière à l'histoire de la relation homme-animal. Comment est perçu ce sujet aujourd'hui ?

J'ai commencé à travailler sur cette thématique dans les années 1980 et publié ma thèse en 1996. À l'époque, les milieux universitaires, souvent conservateurs, étaient narquois ! Les choses ont commencé à changer dans les années 2000, avec le grand public de plus en plus présent lors des conférences sur ces sujets. Des découvertes très médiatisées dans ce domaine ont aussi contribué à ce changement de cap. **»**

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS MÉRA



Histoire animale du monde. À la recherche du vécu des animaux, ouvrage dirigé par Éric Baratay (Tallandier, 20,90 €, à paraître le 20 février).

